

Sommaire analytique

LISTE DES AUTEURS.....	V	Article 23 Limitations.....	198
AVANT-PROPOS.....	VII	Chapitre 4. Responsable du traitement et sous-traitant.....	207
PRÉFACE.....	IX	Article 24 Responsabilité du responsable du traitement.....	207
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.....	XI	Article 25 Protection des données dès la conception et protection des données par défaut.....	214
SYNTHÈSE.....	5	Article 26 Responsables conjoints du traitement.....	220
PARTIE 1. RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES.....	39	Article 27 Représentants des responsables du traitement ou des sous-traitants qui ne sont pas établis dans l'Union.....	223
Chapitre 1. Dispositions générales.....	39	Article 28 Sous-traitant.....	226
Article 1 Objets et objectifs.....	39	Article 29 Traitement effectué sous l'autorité du responsable du traitement et du sous-traitant....	233
Article 2 Champ d'application matériel.....	52	Article 30 Registre des activités de traitement.....	236
Article 3 Champ d'application territorial.....	64	Article 31 Coopération avec l'autorité de contrôle.....	239
Article 4 Définitions.....	71	Article 32 Sécurité du traitement.....	242
Chapitre 2. Principes.....	85	Article 33 Notification à l'autorité de contrôle d'une violation de données à caractère personnel.....	248
Article 5 Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel.....	85	Article 34 Communication à la personne concernée d'une violation de données à caractère personnel.....	253
Article 6 Licéité du traitement.....	93	Article 35 Analyse d'impact relative à la protection des données.....	258
Article 7 Conditions applicables au consentement.....	104	Article 36 Consultation préalable.....	266
Article 8 Conditions applicables au consentement des enfants en ce qui concerne les services de la société de l'information.....	110	Article 37 Désignation du délégué à la protection des données.....	270
Article 9 Traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel.....	115	Article 38 Fonction du délégué à la protection des données.....	277
Article 10 Traitement des données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions.....	126	Article 39 Missions du délégué à la protection des données.....	281
Article 11 Traitement ne nécessitant pas l'identification.....	131	Article 40 Codes de conduite.....	287
Chapitre 3. Droits de la personne concernée.....	134	Article 41 Suivi des codes de conduite approuvés.....	292
Article 12 Transparence des informations et des communications et modalités de l'exercice des droits de la personne concernée.....	134	Article 42 Certification.....	295
Article 13 Informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées auprès de la personne concernée.....	140	Article 43 Organismes de certification.....	300
Article 14 Informations à fournir lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été collectées auprès de la personne concernée.....	148	Chapitre 5. Transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers ou à des organisations internationales.....	305
Article 15 Droit d'accès de la personne concernée.....	156	Article 44 Principe général applicable aux transferts... ..	305
Article 16 Droit de rectification.....	161	Article 45 Transferts fondés sur une décision d'adéquation.....	312
Article 17 Droit à l'effacement (« droit à l'oubli »).....	166	Article 46 Transferts moyennant des garanties appropriées.....	322
Article 18 Droit à la limitation du traitement.....	173	Article 47 Règles d'entreprise contraignantes.....	327
Article 19 Obligation de notification en ce qui concerne la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel ou la limitation du traitement.....	176	Article 48 Transferts ou divulgations non autorisés par le droit de l'Union.....	333
Article 20 Droit à la portabilité des données.....	179	Article 49 Dérogations pour des situations particulières.....	336
Article 21 Droit d'opposition.....	184	Article 50 Coopération internationale dans le domaine de la protection des données à caractère personnel.....	341
Article 22 Décision individuelle automatisée, y compris le profilage.....	192		

Chapitre 6. Autorités de contrôle indépendantes	345	Article 86 Traitement et accès du public aux documents officiels.....	463
Article 51 Autorité de contrôle.....	345	Article 87 Traitement du numéro d'identification national.....	472
Article 52 Indépendance.....	348	Article 88 Traitement de données dans le cadre des relations de travail.....	477
Article 53 Conditions générales applicables aux membres de l'autorité de contrôle.....	351	Article 89 Garanties et dérogations applicables au traitement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques.....	481
Article 54 Règles relatives à l'établissement de l'autorité de contrôle.....	355	Article 90 Obligations de secret.....	485
Article 55 Compétence.....	358	Article 91 Règles existantes des églises et associations religieuses en matière de protection des données.....	488
Article 56 Compétence de l'autorité de contrôle chef de file.....	360		
Article 57 Missions.....	365	Chapitre 10. Actes délégués et actes d'exécution	491
Article 58 Pouvoirs.....	371	Article 92 Exercice de la délégation.....	491
Article 59 Rapports d'activité.....	377	Article 93 Comité.....	494
Chapitre 7. Coopération et cohérence	380	Chapitre 11. Dispositions finales	499
Article 60 Coopération entre l'autorité de contrôle chef de file et les autres autorités de contrôle concernées.....	380	Article 94 Abrogation de la directive 95/46/CE.....	499
Article 61 Assistance mutuelle.....	384	Article 95 Relation avec la directive 2002/58/CE.....	501
Article 62 Opérations conjointes des autorités de contrôle.....	387	Article 96 Relation avec les accords conclus antérieurement.....	503
Article 63 Mécanisme de contrôle de la cohérence.....	390	Article 97 Rapports de la Commission.....	505
Article 64 Avis du comité.....	393	Article 98 Réexamen d'autres actes juridiques de l'Union relatifs à la protection des données.....	507
Article 65 Règlement des litiges par le comité.....	397	Article 99 Entrée en vigueur et application.....	509
Article 66 Procédure d'urgence.....	401		
Article 67 Échange d'informations.....	403	PARTIE 2. AUTRES TEXTES	511
Article 68 Comité européen de la protection des données.....	407	DIRECTIVE DES FICHIERS À FINALITÉ PÉNALE	511
Article 69 Indépendance.....	411	Chapitre 1. Dispositions générales	532
Article 70 Missions du comité.....	414	Article 1 Objet et objectifs.....	532
Article 71 Rapports.....	420	Article 2 Champ d'application.....	532
Article 72 Procédure.....	422	Article 3 Définitions.....	532
Article 73 Président.....	424	Chapitre 2. Principes	534
Article 74 Missions du président.....	426	Article 4 Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel.....	534
Article 75 Secrétariat.....	428	Article 5 Délais de conservation et d'examen.....	534
Article 76 Confidentialité.....	431	Article 6 Distinction entre différentes catégories de personnes concernées.....	535
Chapitre 8. Voies de recours, responsabilité et sanctions	434	Article 7 Distinction entre les données à caractère personnel et vérification de la qualité des données à caractère personnel.....	535
Article 77 Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.....	434	Article 8 Licéité du traitement.....	535
Article 78 Droit à un recours juridictionnel effectif contre une autorité de contrôle.....	438	Article 9 Conditions spécifiques applicables au traitement.....	535
Article 79 Droit à un recours juridictionnel effectif contre un responsable du traitement ou un sous-traitant.....	441	Article 10 Traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel.....	536
Article 80 Représentation des personnes concernées.....	443	Article 11 Décision individuelle automatisée.....	536
Article 81 Suspension d'une action.....	445	Chapitre 3. Droits de la personne concernée	537
Article 82 Droit à réparation et responsabilité.....	447	Article 12 Communication et modalités de l'exercice des droits de la personne concernée.....	537
Article 83 Conditions générales pour imposer des amendes administratives.....	449	Article 13 Informations à mettre à la disposition de la personne concernée ou à lui fournir.....	537
Article 84 Sanctions.....	456		
Chapitre 9. Dispositions relatives à des situations particulières de traitement	460		
Article 85 Traitement et liberté d'expression et d'information.....	460		

Article 14 Droit d'accès par la personne concernée.....	538	Chapitre 6. Autorités de contrôle	
Article 15 Limitations du droit d'accès.....	538	indépendantes.....	551
Article 16 Droit de rectification ou d'effacement des données à caractère personnel et limitation du traitement.....	539	Article 41 Autorité de contrôle.....	551
Article 17 Exercice des droits de la personne concernée et vérification par l'autorité de contrôle.....	540	Article 42 Indépendance.....	551
Article 18 Droits des personnes concernées lors des enquêtes judiciaires et des procédures pénales..	540	Article 43 Conditions générales applicables aux membres de l'autorité de contrôle.....	552
Chapitre 4. Responsable du traitement et		Article 44 Règles relatives à l'établissement de l'autorité de contrôle.....	552
sous-traitant.....	540	Article 45 Compétence.....	553
Article 19 Obligations incombant au responsable du traitement.....	540	Article 46 Missions.....	553
Article 20 Protection des données dès la conception et protection des données par défaut.....	541	Article 47 Pouvoirs.....	554
Article 21 Responsables conjoints du traitement.....	541	Article 48 Signalement des violations.....	555
Article 22 Sous-traitant.....	541	Article 49 Rapports d'activité.....	555
Article 23 Traitement effectué sous l'autorité du responsable du traitement ou du sous-traitant..	542	Chapitre 7. Coopération.....	555
Article 24 Registre des activités de traitement.....	542	Article 50 Assistance mutuelle.....	555
Article 25 Journalisation.....	543	Article 51 Missions du comité.....	556
Article 26 Coopération avec l'autorité de contrôle.....	543	Chapitre 8. Voies de recours,	
Article 27 Analyse d'impact relative à la protection des données.....	543	responsabilité et sanctions.....	557
Article 28 Consultation préalable de l'autorité de contrôle.....	544	Article 52 Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.....	557
Article 29 Sécurité du traitement.....	544	Article 53 Droit à un recours juridictionnel effectif contre une autorité de contrôle.....	557
Article 30 Notification à l'autorité de contrôle d'une violation de données à caractère personnel.....	545	Article 54 Droit à un recours juridictionnel effectif contre un responsable du traitement ou un sous-traitant.....	557
Article 31 Communication à la personne concernée d'une violation de données à caractère personnel.....	546	Article 55 Représentation des personnes concernées..	557
Article 32 Désignation du délégué à la protection des données.....	546	Article 56 Droit à réparation.....	558
Article 33 Fonction du délégué à la protection des données.....	547	Article 57 Sanctions.....	558
Article 34 Missions du délégué à la protection des données.....	547	Chapitre 9. Actes d'exécution.....	558
Chapitre 5. Transferts de données à		Article 58 Comité.....	558
caractère personnel vers des		Chapitre 10. Dispositions finales.....	558
pays tiers ou à des organisations		Article 59 Abrogation de la décision-cadre 2008/977/JAI.....	558
internationales.....	547	Article 60 Actes juridiques de l'Union déjà en vigueur	558
Article 35 Principes généraux applicables aux transferts de données à caractère personnel.....	547	Article 61 Relation avec les accords internationaux conclus antérieurement dans le domaine de la coopération judiciaire en matière pénale et de la coopération policière.....	558
Article 36 Transferts sur la base d'une décision d'adéquation.....	548	Article 62 Rapports de la Commission.....	559
Article 37 Transferts moyennant des garanties appropriées.....	549	Article 63 Transposition.....	559
Article 38 Drogations pour des situations particulières.....	550	Article 64 Entrée en vigueur.....	560
Article 39 Transferts de données à caractère personnel à des destinataires établis dans des pays tiers.....	550	Article 65 Destinataires.....	560
Article 40 Coopération internationale dans le domaine de la protection des données à caractère personnel.....	551	DIRECTIVE PNR (DONNÉES DES DOSSIERS PASSAGERS).....	561
		Chapitre 1. Dispositions générales.....	566
		Article 1 Objet et champ d'application.....	566
		Article 2 Application de la présente directive aux vols intra-UE.....	566
		Article 3 Définitions.....	567
		Chapitre 2. Responsabilités des états	
		membres.....	568
		Article 4 Unité d'informations passagers.....	568
		Article 5 Délégué à la protection des données au sein de l'UIP.....	568

Article 6 Traitement des données PNR.....	568	Article 4.....	620
Article 7 Autorités compétentes.....	570	Article 5.....	621
Article 8 Obligations imposées aux transporteurs aériens concernant les transferts de données.....	570	Article 6.....	621
Article 9 Échange d'informations entre États membres.....	571	Annexe 1 Lettre de Mme Penny Pritzker, secrétaire américaine au commerce.....	622
Article 10 Conditions d'accès aux données PNR par Europol.....	572	Annexe 2 Principes du cadre « bouclier de protection des données UE-États-Unis » publiés par le ministère américain du commerce.....	633
Article 11 Transfert de données vers des pays tiers.....	572	Annexe 3 Lettre de M. John Kerry, secrétaire d'État américain.....	657
Article 12 Période de conservation et dépersonnalisation des données.....	573	Annexe 4 Lettre de Mme Edith Ramirez, présidente de la commission fédérale du commerce.....	664
Article 13 Protection des données à caractère personnel.....	574	Annexe 5 Lettre de M. Anthony Foxx, secrétaire américain aux transports.....	676
Article 14 Sanctions.....	575	Annexe 6 Lettre de M. Robert Litt, conseiller général, Bureau du directeur du renseignement national.....	679
Article 15 Autorité de contrôle nationale.....	575	Annexe 7 Lettre de M. Bruce Swartz, sous- procureur général adjoint et conseiller aux affaires internationales (ministère américain de la justice).....	700
Chapitre 3. Mesures d'exécution.....	575	ANNEXES.....	705
Article 16 Protocoles communs et formats de données reconnus.....	575	Les considérants du règlement UE 2016/679.....	705
Article 17 Comité.....	576	Les latitudes laissées aux États membres.....	743
Chapitre 4. Dispositions finales.....	576	Tableau de la jurisprudence européenne.....	745
Article 18 Transposition.....	576	Tableau de la jurisprudence française.....	747
Article 19 Réexamen.....	576	Tableau des définitions.....	752
Article 20 Données statistiques.....	577	Tableau des schémas.....	754
Article 21 Rapports avec d'autres instruments.....	577	INDEX.....	755
Article 22 Entrée en vigueur.....	577		
Annexe 1 Données des dossiers passagers telles qu'elles sont recueillies par les transporteurs aériens.....	578		
Annexe 2 Liste des infractions visées à l'article 3, point 9).....	578		
DÉCISION BOUCLIER VIE PRIVÉE EU-US PRIVACY SHIELD.....	580		
1. Introduction.....	580		
2. Le « bouclier de protection des données UE-États-Unis ».....	582		
3. Accès aux données à caractère person- nel transférées dans le cadre du bouclier de protection des don- nées UE-États-Unis et utilisation de ces données par les autorités publiques américaines.....	594		
4. Niveau adéquat de protection dans le cadre du bouclier de protection des données UE-États-Unis.....	616		
5. Action des autorités chargées de la pro- tection des données et informa- tion de la commission.....	617		
6. Réexamen périodique de la constatation concernant le niveau adéquat de la protection.....	618		
7. Suspension de la décision d'adéquation.....	619		
Article 1.....	620		
Article 2.....	620		
Article 3.....	620		